

4 CHOSES À SAVOIR SUR LE SYSTÈME UNIVERSEL DE HANDICAP

SYSTÈME UNIVERSEL DE HANDICAP



En janvier 2020, introduction des nouvelles Règles du handicap au Canada.

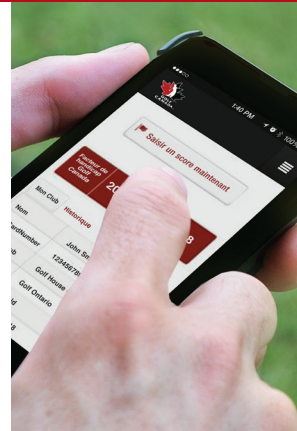
1 Le calcul de l'index de handicap change

Votre index sera basé sur vos 8 meilleurs scores des 20 derniers. Pour la plupart des golfeurs, le changement sera mineur, mais il se peut que votre index de handicap soit différent en janvier même si vous n'avez pas joué.



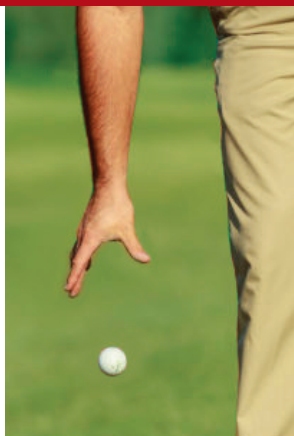
2 Votre handicap de parcours va changer

L'évaluation Slope ainsi que l'évaluation de parcours et la normale serviront à établir votre handicap de parcours, ce qui vous permettra de jouer à partir de jalons différents sans ajustement.



3 Un double bogey net remplace le CEC

Pour fins de handicap, le score maximum permis sur un trou sera limité à un double bogey net (normale + 2 + tout coup de handicap reçu).



4 Des contrôles additionnels ont été ajoutés pour protéger votre index de handicap

Le système tiendra compte des conditions anormales de jeu, limitera la hausse extrême d'un index de handicap et pourra aussi réduire un index en cas de score exceptionnel.



Pour plus de renseignements sur le Système universel de handicap, visiter le site golfcanada.ca/handicap

